Eclairant les pelouses, un miroir d'eau asymétrique, aux angles incurvés vers l'intérieur, pousse un doux arrondi vers une profonde allée plantée de platanes séculaires.
Cette immense pièce d'eau servait souvent de bassin de drainage et était alimentée par plusieurs sources présentant un flux proche de 40 000 litres par jour ; Les chemins engravés sont bordés d'arbres nobles comme les cèdres du Liban ou les marronniers d'Inde originaires des Balkans.

En 1883, sur le point le plus haut du vignoble, fut érigée une statue de la Vierge. Sur le socle de celle-ci, qui seul subsiste aujourd'hui, ont été inscrits les mots suivants :
« *La statue de Notre Dame de La Louvière a été bénie le 28 mai 1883 par Monsieur l'Abbé L. Capdegelle, curé de Léognan* ». Sur une autre face :
« *Si l'amour de Marie dans ton cœur est gravé, en passant, ne t'oublie de lui dire un avé ».*

*Vue sur la pièce d'eau et l'allée de platanes*

*Pièce d'eau*

*Allée de platanes*

*Sculptures dans le  parc*

*Aile de communs (anciennes écuries)*

*Portail d'entrée et cour d'honneur*

Au bout de l'allée de platanes, se trouve le pavillon de l'entrée Nord-Ouest situé en bordure de la route entre Léognan et Villenave d'Ornon.

Il s'agit d'une petite construction octogonale couverte d'une terrasse. Une cloison la divise en deux pièces, mais selon M. Maffre, elle n'en comportait qu'une à l'origine.
Une façade aveugle succède à chaque façade percée d'une baie. Une forte corniche supportée par deux consoles à volutes surmonte chaque ouverture à chambranle saillant et mouluré. Un tableau en retrait à encadrement mouluré décore les côtés dépourvus de fenêtres. Au dessus d'une frise nue et d'une corniche à denticule, une balustrade couronne le pavillon. Une seule porte au Nord permet de pénétrer dans le bâtiment.
Selon M. Maffre, ce pavillon daterait de la même époque que celle de la construction de La Louvière.

*Pavillon*

*Allée*

*Portail et sa grille en fer forgé*

Il est assez vraisemblable que Mareilhac, dont la situation était florissante a dû avoir recours à un bon architecte.

Si nous n'avons pas de preuves qu'un plan de Louis ait été utilisé, comme le veut la tradition, il est certain que les traits relevés dénoncent une influence du style du grand architecte parisien, avec des interprétations originales, comme le salon à pans coupés et l'escalier de l'Ouest.

Selon H. Duriot, Dufart serait le plus susceptible d'avoir participer à la conception de l'édifice. De beaucoup le plus jeune, il fut le plus influencé par Victor Louis chez qui il entra en 1774, comme dessinateur après s'être formé chez Bonfin. Mais s'il a pu donner une « idée » de plan, il est probable qu'il n'en a pas dirigé l'exécution. C'est dans cette période de 1792 à 1795 que se placent ses grands ouvrages bordelais, et il dû être fort occupé. En admettant qu'il ait donné un projet pour La Louvière, celui-ci n'a probablement été suivi qu'avec une fidélité relative, par les réalisateurs, ce qui expliquerait certaines maladresses, mais aussi les marques du style de Dufart : modulation des balustres, prédominance des pleins sur les vides, étirement des baies.

**Décor intérieur**

A l'intérieur on peut admirer un salon rotonde de style Louis XV, une cheminée de marbre blanc, des boiseries sculptées. Six grands panneaux sur bois décorés de grisailles d'un relief étonnants ont été réalisés par le peintre flamand Lonsing à la demande de J.B Mareilhac en 1799. Peints dans un style resté fidèle à son maître Geeraerts (avec lequel il apprend la technique du relief en camaïeu et de la grisaille), ces panneaux retraçaient les amours de Psyché, le plafond étant réservé à son apothéose.

Les amours de Psyché : six panneaux en grisaille retraçaient sur les murs les aventures de la jeune femme, depuis son arrivée, depuis son arrivée dans le mystérieux palais de Cupidon jusqu'à ses

noces avec le dieu de l'Amour. Si le sujet est mythologique et le décor romain, la facture du Flamand est encore baroque. Les groupes sont agités, les figures souvent en contrapost comme la sœur de Psyché dans le premier panneau, ou Cupidon s'éveillant dans celui du milieu. Les reliefs sont vigoureusement rendus : Lonsing n'a pas oublié les leçons de son maître anversois. On y retrouve ce type féminin qui a sa prédilection : une jeune femme aux chairs pleines, au visage rond, un peu court, à la coiffure en largeur. Le visage de Cupidon lui-même obéit à ce canon.

Lonsing ne put achever le décor du plafond. Selon H. Duriot il dut s'aliter en proie à de violentes coliques, dont il souffrait depuis un certain temps. Il existe plusieurs versions concernant les circonstances de sa mort : intoxication saturnine conséquence des manipulations chimiques pour l'épuration des couleurs et provoquée par le plomb ( « colique de peintres »), chute d'une échelle, abondante consommation de thé, il en buvait 60 tasses par jour… (B. de Boysson - musée des Arts décoratifs de Bordeaux).

Lonsing mourut à La Louvière en avril 1799 sans avoir achevé la réalisation des peintures du Salon Rotonde ; Le 11 avril 1799, il demandait encore à Jean-Baptiste Mareilhac, qui était à son chevet : « comment trouvez-vous mon plafond ? »…

Selon les dires de l'époque, c'est Pierre Lacour (second grand prix de Rome et directeur de l'école de peinture de Bordeaux), celui-là même qui avait été chargé d'exécuter les dessus de la porte de la rue Tronqueyre, que Mareilhac demanda d'achever le dernier ouvrage du Flamand. Il n'est pas douteux que le groupe central, Psyché, Cupidon et le génie de l'Hymen, soit de la main de Lonsing. Le génie, surtout, moins déformé par le raccourci, montre bien la blondeur, le visage rond et court, la coiffure en largeur habituels chez lui.

Les puttis qui décorent la balustrade en trompe-l'œil encadrant le plafond, présentent certaines déformations des visages vus de trois quarts ; ils pourraient faire penser que Lacour y a beaucoup participé. Si on se rapporte à la reproduction du dessus de porte représentant l' « Aurore » de la rue Tronqueyre : la nudité allongée est assez proche des nymphes du plafond de La Louvière, et la déformation du petit amour, qui l'accompagne, est parlante. Chez les petits génies tenant des guirlandes, à La Louvière, on retrouve aussi la même maladresse dans le dessin des visages que dans le grave portrait collectif des juges et consuls de la Bourse, datant de 1786. Il semble que ce défaut, que l'on note chez Lacour, apparaisse lorsqu'il peint une décoration, genre qu'il aime peu, ou qu'il s'applique moins.

*Décor du plafond du salon*

*Grisaille*

*Entrée*

**François-Louis Lonsing**

On ne sait si François-Louis Lonsing est né à Bruxelles en 1743 (Georges Lafargues) ou à Anvers en 1737 (M.L Lamothe). Très jeune, Lonsing embrassa la carrière des armes puis l'abandonna pour se consacrer à l'étude des arts.

Il obtient le premier prix à l'académie d'Anvers puis entre dans l'atelier de M.J. Geeraerts. En 1761, il reçoit de Charles de Lorraine une pension pour Rome où il séjournera pendant dix-huit ans. La correspondance échangée entre son protecteur à Rome, l'abbé Poloni, et le comte de Cobenzl, nous renseigne sur les œuvres exécutées durant cette période mais aucune de celles-ci n'a été retrouvée. Il participe à l'illustration gravée des "Antiquités étrusques, grecques et romaines" de William Hamilton (1766/1767) puis reçoit, en 1773, la commande des gravures de la "Scola Italica Picturae" de Gavin Hamilton. Influencé par sa formation flamande, Lonsing ne s'adaptera pas au style néo-classique en vogue à Rome à cette époque. En 1778, il s'installe à Lyon où il devient premier peintre de la municipalité et professeur à l'académie et y fit son portrait considéré comme sa meilleure toile (achetée par la ville de Bordeaux en 1848).

Il arrive à Bordeaux en 1783, s'étant fait précéder par l'envoi de son autoportrait, qui produisit une grande sensation.il se fait rapidement une clientèle parmi la noblesse, les intellectuels, négociants et armateurs. Il peint les portraits des gouverneurs de Guyenne, de leurs épouses, de notables bordelais, d'acteurs à la mode et de l'architecte Victor Louis.

Il bénéficie de la protection du Flamand Jean-Joseph Goethals (Courtrai, 1760 - Bordeaux, 1841), commerçant de toiles établi dans la ville portuaire, amateur d'art et collectionneur. Ses plus beaux portraits bordelais témoignent de son attachement à la tradition baroque et de son admiration pour Rubens; parmi ceux-ci citons le "Portrait du lieutenant général Joseph-Sébastien de Larose, conseiller au Parlement de Bordeaux" (Bruxelles, M.R.B.A.B.), le "Portrait de la Maréchale de Duras" (coll. priv.) et celui de "Monsieur et Madame Jean-Baptiste Mareilhac. A l'impromptu" (Bordeaux, M.B.A.).

Durant toute sa carrière, Lonsing fera aussi de nombreuses copies de grands maîtres de même que quelques paysages "peints, dit-il, avec de la cendre". Ceux-ci restent encore à découvrir.

Il mourut à Léognan le 11 avril 1799 et y fut inhumé.

**« Monsieur et Madame Jean-Baptiste Mareilhac. A l'impromptu » - 1798**

En 1797, Lonsing part pour Paris où il espère présenter quelques œuvres au Salon. Il passe l'hiver sans feu, dans une petite chambre, près de la porte Saint Denis, si sombre qu'il doit peindre la fenêtre ouverte, d'où bronchites angines, congestion des yeux. C'est dans ces conditions qu'il exécute le portrait de M. Mareilhac et de sa femme, réunis dans le jardin de La Louvière. Il s'agit d'un portrait à « l'impromptu », genre si pratiqué par Fragonard, où l'on croit surprendre le modèle dans l'intimité.

Lonsing espère beaucoup de ce portrait ; après qu'il l'aura fait encadre et emballer pour l'expédier à Bordeaux, il sera « mis à sec »comme il l'écrit à son ami Goethals, et il se trouve dans la plus cruelle nécessité. Dieu merci, le tableau plût beaucoup et entraîna la commande de la décoration du salon de La Louvière.

Cette toile de 200 cm sur 165,5cm est signée « F.L Lonsing fecit » a été exposée plusieus fois à Bordeaux et a été acquise par la municipalité en 1947-1948.

Description de Meaudre de Lapouyade :

*« On voit, grandeur nature, M. et Mme Mareilhac dans le parc au fond duquel on aperçoit le château. M. Mareilhac porte un costume à la Werther ; habit puce à boutons d'or, longues basques doublées de vert, gilet jaune à raies blanches, culotte chamois à revers jaunes, garnies d'éperons. Il descend de cheval et reçoit dans ses bras Mme Mareilhac, venue à sa rencontre, en robe de satin blanc, un bouquet de roses et de coquelicots à la main. Vivement elle a posé à terre, toute grande ouverte, son ombrelle de couleur rouge empourpre le bras de la jupe, et maintenant, elle s'abandonne, souriante à l'étreinte de son mari, un bras nonchalamment appuyé sur son épaule. Derrière le couple, un laquais, vêtu de bleu, disparaît dans le feuillage, emmenant la monture du cavalier. »*

*« La composition est curieuse et inattendue, voire un peu théâtrale, mais néamoins charmante et d'une savoureuse coloration, riche et chaude… »*

Jean-Baptiste Mareilhac est bien tel que nous l'avait fait pressentir ses demeures : visage plein, bouche généreuse au modelé sensuel, que viennent corriger le menton ferme et le large front : un épicurien qui sait raison garder.

<u>En 1991, Mme Bernadette de Boysson présentait le tableau ainsi</u> :

« *Le caractère allégorique et emblématique du contact amoureux des deux époux qui s'appuient l'un sur l'autre est déjà traité dans les portraits matrimoniaux du XVIème siècle ; à leurs pieds les pâquerettes et les épis de blés sont le symbole du printemps et donc de la fécondité du couple* ».

<u>SOURCES</u> :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

« Le château de La Louvière à Léognan » par H. Duriot (Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux – Tome LXV 1963-1969)

« Histoire de Léognan, commune des Graves » - Commune de Léognan- Fédération Historique du Sud-Ouest

Dossier Conseil régional de la Gironde (Service de l'Inventaire du Patrimoine régional)

« Châteaux en Gironde » Jacques J. Mérillau

« Léognan, ballade dans les Graves d'antan » - Hélène Brun-Puginier

« Les châteaux de la Gironde » Edouard Guillon (tome IV)-1869

Editions Féret

http://blog.cavesa.ch/index.php/2007/04/03/79891-le-bon-genie-de-la-louviere

http://balat.kikirpa.be/DPB/NL/FMPro?-db=Dictionnaire.fp5&-lay=web&-format=Detail_notice.htm&ID_dpb=3491&-find

http://www.andrelurton.com/histoire_chateau.php?id_chateau=1&ou=2

## CHÂTEAU LARRIVET HAUT BRION

**HISTORIQUE**

Mentionné sous le nom de Brion, près du village de Larrivet, sur la carte de Belleyme, l'actuel château Larrivet -Haut-Brion se situe au Sud-est de Léognan sur la route encore appelée « chemin de La Louvière ».

Le domaine de Larrivet ou La Rivet (du nom du petit cours d'eau coulant à proximité) fut au XVIIème siècle, une des résidences des de Marthiens, famille de maîtres de poste, tenant notamment un relai au lieu du Puch de Lagubat (Saucats), dernier bastion civilisé avant de s'aventurer dans la vaste étendue, alors sauvage des Landes.

Devenus conseillers au Parlement de Bordeaux et ayant, par cela même, acquis un statut important dans la société, ils s'allièrent à la fin du XVIIIème siècle à la famille de Canolle.

Le domaine Larrivet-Haut-Brion était la propriété du marquis de Canolle, un noble d'origine anglaise, ses ancêtres ayant séjourné à Bordeaux à la fin de la guerre de Cent Ans. Outre le domaine connu maintenant sous le nom de Larrivet-Haut-Brion, la famille possédait également celui de Belair à Saint-Emilion, et parvint à garder la propriété du premier à la Révolution tandis que le second fut saisi en tant que Bien National.

Le nom que portait la propriété était alors La Rivette, dont le nom actuel découle, et l'ajout de « brion », pratique habituelle à l'époque, ne fait pas référence au nom d'un propriétaire, mais désigne le gravier.

Au début du XIXème siècle, le domaine connu alors sous le nom de Haut Brion-Larrivet appartenait encore à la famille Canolle, plus précisément aux filles du Marquis de Canolle-Lescours, du nom de De Tafford et De Sulzer. Le domaine était étendu, et des écrits des auteurs en vogue à cette époque, dont ceux de Franck (référence non précisée...), font état d'une production comprise entre 70 et 100 tonneaux (de 900 litres chacun), et il jouissait d'une bonne réputation.

En Octobre 1829, Marie Elisabeth Antoinette Marthiens de Lagubat, veuve du marquis Victor de Canolle, acheta deux nouvelles parcelles de vigne appartenant jusqu'alors à la propriété voisine de haut Bailly. D'une superficie d'environ un hectare, ces dernières étaient dénommées « Les pièces de Haut-Brion ».

Le déclin de la propriété est également attesté à cette époque, lorsque des parties du vignoble furent vendues, dont une partie importante au domaine voisin Haut-Bailly. La suite était prévisible, la famille Canolle fut la dernière à se maintenir sur le domaine, et en 1870 il fut vendu à Ernest Laurent, négociant de la Place de Bordeaux. Ce qu'il acquit était un domaine de 125 hectares de terrain, dont 40 hectares de vignes. Ni ce propriétaire, ni ceux qui lui ont succédé, y compris un constructeur de navires du nom de Thomas Conseil ne firent beaucoup pour améliorer l'état du domaine, si ce n'est se défendre quant au nom du domaine lorsqu'ils furent opposés à la famille Dillon, d'origine américaine et propriétaire du château Haut-Brion. Au final le domaine Haut Brion-Larrivet put garder Haut Brion dans son nom, à condition toutefois d'en inverser les deux parties, d'où le nom actuel de château Larrivet-Haut-Brion.

Le château était à la fin du XIXème siècle, une importante propriété de 125 hectares comprenant château, parc, 60 hectares de vignes et 52 hectares en prairies et pins.

Dès 1891, le nom du vignoble fut contesté par son homonyme de Pessac, la Mission Haut-Brion. Les procès se succédèrent jusqu'à l'arrêt de la Cour de Cassation du 31 Juillet 1929 qui confirma la propriété de Léognan dans ses deux appellations : Château Larrivet-Haut-Brion ou Domaine de haut-Brion-Larrivet mais interdit le nom de Château Haut-Brion-Larrivet…

En 1907, les héritiers de Théodore Conseil, armateurs à Bordeaux, possédaient Larrivet Haut-Brion qui s'étendait alors sur 127 hectares dont 30 en vignes rouges, produisant 80 tonneaux.

Dans les années 1930, la crise de la viticulture et des arrachages successifs malmènent la production, qui devient quasi inexistante.

En 1949, la propriété trouve enfin son nom : château Larrivet Haut-Brion. Son nouveau propriétaire, Monsieur Guillemaud, en a acquis tout le vignoble (3 hectares) en 1941. La réputation du domaine sous sa responsabilité s'améliora petit à petit, sans retrouver toutefois la renommée dont il jouissait au 18ème et 19ème siècle.

Il en restera le propriétaire jusqu'en 1982.

En 1987, acquis par la société Andros (famille Gervoson), le château Larrivet-Haut-Brion retrouve l'unité viticole qui fut la sienne au début du siècle avec son château et son parc de 13 hectares, ses bâtiments d'exploitation et 54 hectares de vigne en production, ainsi que 15 hectares autrefois plantés en vignes et qui seront progressivement replantés.

**DESCRIPTION**

Deux bâtiments disposés en L communiquent par une tour d'angle. L'essentiel des constructions est de style éclectique.
Le château possède un parc de 13 hectares.
Description de l'aile Sud (partie la plus ancienne)

Il s'agit d'un corps de bâtiment rectangulaire coiffé d'une toiture à deux pans de tuiles creuses que maque une balustrade. Le matériau est dissimulé en grande partie par un crépi de ciment ; les chaînes d'angle et encadrements d'ouvertures en pierres de taille apparaissent seuls.
Une antichambre sépare les deux pièces principales latérales.
Une rigoureuse symétrie caractérise les deux longues élévations. Entre trois fenêtres à linteau en arc segmentaire, chambranle et allège saillants, s'intercalent deux portes.
Chacune d'elles est précédée d'un degré à pans. Deux pilastres l'encadrent, soutenant un entablement cintré ; ces éléments forment un cadre dans lequel s'inscrit la baie à linteau en arc segmentaire et chambranle à bossages.
Le tympan compris entre le linteau et le cintre est percé d'un oculus ovale. La corniche courant au faîte du mur se raccorde sur le chapiteau des pilastres.
Le reste de la demeure et les communs reprennent une partie de la décoration, corniches en particulier, de l'élément ancien.
Ce manque d'homogénéité quant à l'époque des constructions, vient du fait qu'il y eut lors d'un héritage séparation entre le logis et les anciennes servitudes. Celles-ci ont donné naissance à l'actuel château viticole Larrivet-Haut-Brion, tandis que l'édifice décris jusqu'à présent se voyait privé de sa destination initiale et réduit au seul rôle de maison de campagne.
A la fin du XIXème siècle, son propriétaire ayant acquis des terres, changea cette situation en édifiant de nouveaux communs et agrandissant la demeure.

Evolution de l'architecture de haut-Brion-Larrivet :
Deux ailes basses encadraient, dans le courant du XIXème siècle, le logis établi sur un terrassement abritant des caves. A l'Est, des bâtiments en retour dont l'un semble surmonté d'un pigeonnier couvert en pavillon complètent cet ensemble.
Des anciennes constructions, seule la partie que nous venons de décrire semble avoir subsisté. Cependant on note une différence essentielle dans la disposition des ouvertures : sur une ancienne gravure, quatre fenêtres encadrent une seule porte ; de plus un oculus surmonte chacune de ces fenêtres. Enfin, on remarque également l'absence de balustrade masquant la toiture. Si la représentation de Lallemand est exacte, il faudrait donc admettre que par la suite fut supprimé le terrassement, modifiée la couverture, déplacée la porte et construite une seconde porte.
L'examen des sols et des cheminées met bien en évidence qu'il y eut une campagne de travaux, mais l'homogénéité de construction des portes et fenêtres paraît peu contestable. Il y a eu de la part de Lallemand interprétation assez libre de ce qu'il voyait.

Larrivet-Haut-Brion semble se rattacher au milieu du XVIIIème siècle par ses ouvertures ; les portes en particulier rappellent celles du château voisin de Belin.

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

Editions Féret

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » Hélène Brun-Puginier

http://www.larrivethautbrion.fr/

www.thewinedoctor.com

## CHÂTEAU DE LEOGNAN

Le château de Léognan n'était au XVIIIème siècle qu'une métairie connue sous le nom de « Métairie de Caudéran » comme semble l'indiquer la carte de Belleyme.

A la fin du XVIIIème siècle, il s'appelait Le Poujau Fleuri.

Sur le cadastre de 1810, des constructions de modestes dimensions en occupant l'emplacement.

Les bâtiments que l'on peut voir aujourd'hui datent de la fin du XIXème siècle, à l'exception d'une partie des communs dont les baies en arc segmentaire, une corniche et une génoise évoquent le XVIIIème siècle.
Une grande partie des bâtiments constituant le cœur de la propriété semble avoir été construite entre 1875 et 1882. La vacherie a été élevée en 1880, la serre en 1875. Mathieu Seurin en était le propriétaire.
En 1899, Jean Gaillard occupait la fonction de régisseur.
Dans les dernières années du XIXème siècle, le château de Léognan changea de mains et fut acheté par un important négociant bordelais Jean Marie Frédéric Dubos, de la Maison « Dubos Frères ». Ce dernier fit construire une chapelle en 1902. L'ensemble du personnel travaillant alors sur la propriété était tenu d'assister à la messe…
Ce rituel avait été instauré par les propriétaires de cette époque. Seuls les charretiers, dont on jugeait le langage beaucoup trop « vif et imagé » échappaient à cette règle…

Le château de Léognan est cité dans le roman de François Mauriac « Les chemins de la mer » écrit en 1939.

« … *Monsieur devait rentrer de Léognan le lendemain dans la soirée. Si le premier clerc avait une communication urgente à lui faire, il pourrait toujours le rejoindre (le château de Léognan était à une douzaine de kilomètres des barrières*)… »

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

« Léognan, balade dans les Graves d'antan »- Hélène Brun-Puginier

## CHÂTEAU LE PAPE

**HISTORIQUE**

Sur les registres paroissiaux, à la date du 21 décembre 1706, il est signalé la « *sépulture d'Arnaud Lestates, dit « Le Pape », du lieu du Til, cartier de Lhostalade, ayant professé la foi chrétienne avec*

*beaucoup de m épris, mais qui, au dernier soupir de la vie, donna des marques d'un véritable chrétien* ».

En 1833, un autre Lestates, surnommé toujours «  Le pape », déclarait avoir récolté sur son domaine 16 barriques de vins rouges et 6 de blancs.

A la Belle Epoque, le domaine du pape appartenait à Prosper Adolphe Rigaut, chef d'escadron de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur. Il y décéda en août 1908. Son héritière, la dame Emma Rigaut, veuve Müntz, fit procéder à la vente aux enchères de tous les vins et mobilier présents alors sur la propriété.

Le château le Pape possède un vignoble de 5 hectares dirigé par Antony Perrin, gérant du château Carbonnieux depuis le début des années 1990 au nom d'une société fermière.

**DESCRIPTION**

Le château Le Pape dont les communs semblent appartenir au XVIIIème siècle, est une maison modeste sur les façades de laquelle on a plaqué un décor néo-classique. Pour l'agrandir, on lui a également joint un pavillon latéral à étage.
Les trois baies centrales de la façade principale sont couronnées d'un fronton triangulaire à denticules ; elles forment avant-corps. Une corniche, également à denticules, surmonte chacune de ces trois portes à linteau en arc plein-cintre mouluré et impostes saillantes. Quatre fenêtres rectangulaires encadrent l'avant-corps ; un fronton triangulaire coiffe celles des extrémités.
La façade postérieure compte le même nombre de travées.
Les portes latérales de l'avant-corps sont remplacées par des baies aveugles rectangulaires. Une ouverture à linteau en arc plein-cintre et appui saillant mouluré interrompt la base du fronton, éclairant l'étage de comble. Les percements latéraux à l'avant-corps sont symétriques à ceux de l'élévation postérieure.
Toute cette décoration néo-classique un peu outrée semble appartenir aux années 1820-1830.
Depuis 1998, le château est la propriété de par Patrick Monjanel.

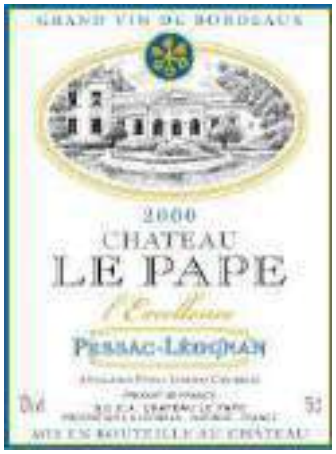

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université

Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » Hélène Brun-Puginier

## CHÂTEAU LE THIL

**HISTORIQUE**

Placé à la limite orientale de la commune de Léognan, Le Thil existait dès le XVIIIème siècle s'il faut en croire la carte de Belleyme.

Bourdieu (ou chartreuse du XVIIIème siècle) construit en 1737, le Thil a appartenu à divers négociants bordelais.

En 1795, le domaine appartenait à Charles Hesse qui y rattacha le vignoble du Désert en 1799.

Dans les premières années du XIXème siècle, Mme Ransleden, veuve de Dietrich-Carl Hesse, en était propriétaire. C'était en 1810 un long bâtiment rectangulaire que précédait à l'Est une vaste terrasse dominant une pièce d'eau circulaire.

Guillaume von Hemert vendit Le Thil le 15 juillet 1827 à Charles-Alexandre de Bethmann, Jean-Baptiste Duffour Debarte s'en rendait à son tour acquéreur le 5 mars 1833. Celui-ci était issu d'une ancienne famille catholique d'armateurs bordelais qui avait bâti une partie de sa fortune sur le commerce triangulaire. A côté de ses activités de négoce, il s'intéressa de près à la vie politique de cette époque et fut élu député de la Gironde. Duffour Dubergier, son héritier, amena chasser le duc et la duchesse de Nemours au Thil en 1845.

En 1878, Georges-Florimond Duffour de Raymond (1844-1912), petit fils de Jean-Baptiste Duffour-Debarte épousa Jeanne Clary (1853-1922), descendante d'une grande famille provençale, originaire de la région de Marseille.

Jeanne Clary entra dans ces grandes maisons de négoce bordelaises du XVIIIème et du XIXème siècle qui établirent la renommée et la richesse de Bordeaux.

Son oncle et tuteur de son mari, Lodi Duffour-Dubergier (1797-1860), fut d'ailleurs le maire de la ville, président du conseil général, président de la chambre de commerce de Bordeaux et président fondateur de la Société d'Horticulture ; domicilié à Smith-Haut-Lafitte, les propriétés du Thil et de Smith furent ainsi reliées par une allée privée de platanes toujours existante. Son père, François Comte Clary (1841-1889), sénateur de France, séjourna longtemps au Château Le Thil. Il était le fils de Nicolas Clary (1760-1823), Pair de France, illustre économiste très écouté par l'Empereur Napoleon Ier.

Sa tante Désirée Clary (1777-1860), sœur de Nicolas Comte Clary et belle sœur de Joseph Bonaparte (1768-1844) roi de Naples et de Sicile, roi des Espagnes, marié à Julie Clary (1771-1845), épousa Jean-Baptiste Bernadotte (1763-1844), Maréchal d'Empire, Prince et Duc de Pontecorvo, roi de Suède et de Norvège en 1818.

Leur descendance siège toujours sur le trône de Suède, de Norvège, du Danemark, de Belgique et du Luxembourg.

Héritiers de Nicolas, Comte Clary et de Jeanne Clary, Comtesse Duffour de Raymond, la famille de Laitre est désormais propriétaire du Château Le Thil.

A son arrivée au Thil, Jeanne Clary s'attacha à embellir la demeure et le parc. Pour cette dernière entreprise, elle fit appel à Louis-Ferdinand Fisher, jardinier paysagiste (né au château en 1810) , dont la renommée n'était plus à faire dans la région après la transformation qu'il opéra au Jardin Public de Bordeaux.

Pour recevoir les membres de sa famille dispersée en Europe, Jeanne Clary rénova avec beaucoup d'attention et de goût, le Château, traditionnelle demeure bordelaise, dont la décoration intérieure est un fleuron du second empire.

De grands travaux furent entrepris au sein de la chartreuse, prolongements latéraux, transformation de la façade par la création de larges baies vitrées, réfection intérieure totale sous la conduite d'Eugène Lami (1800-1890).

En 1870, la famille Duffour de Raymond décida de faire quelques modifications architecturales. Elle fit construire en particulier, une écurie modèle, très moderne pour cette fin du XIXème siècle, comportant notamment des commodités, avec l'eau courante à l'étage.

Le château Le Thil propose actuellement des chambres d'hôtes.

**DESCRIPTION**

L'édifice représenté sur le cadastre de 1810 existe toujours, mais fortement remanié. Sa façade Ouest est totalement défigurée. A l'Est ne se trouve plus la terrasse flanquant le bâtiment, et la plupart des ouvertures ont été modifiées.

Malgré tout, l'allongement du plan, le fronton coiffant le centre de l'élévation et la qualité de construction, la toiture à croupes très plate, laissent deviner une maison néo-classique des premières années du XIXème siècle.

**Le Parc**

Propriété de la famille DUFFOUR depuis 1830, le parc du Thil de plus de huit hectares, a été conçu au XIXème siècle par Louis-Ferdinand Fischer (1810-1873), architecte paysagiste renommé en bordelais, né au Thil, auteur entre autre du Jardin Public de Bordeaux.

La similitude du parc du Thil avec les parcs de la Malmaison et de l'Elysée n'est pas le fait du hasard : Louis-Ferdinand FISCHER accompagnait souvent la famille Duffour dans ses déplacements en région parisienne.

Une vaste pelouse en pente part du château sur ces deux faces avec des perspectives orientées selon les points cardinaux. Bassins, rivière, jet d'eau, cascades donnent vie à ces pelouses. Sur et autour d'elles se dressent des arbres variée fort harmonieusement rassemblés (séquoias toujours vert, cyprès chauves, tulipiers de Virginie, liquidambars, ginkgo biloba, magnolias, platanes, pin laricios, pins maritimes, pins parasols, pins sylvestres, cèdres du Liban, de l'Atlas, de l'Himalaya, hêtres pleureurs, hêtres pourpres, hêtres des bois, tilleuls, marronniers, frênes, érables champêtres, érables sycomores, peupliers blancs, peupliers noirs, chênes lièges, chênes pédonculés, chênes pubescents, chênes rouges d'Amérique, chênes verts, ormes, aulnes…). La rivière, le Bouran, qui entoure une île miniature se jette dans le lac. Plusieurs passerelles l'enjambent et des bancs de pierre sont ça et là disséminés.

**Le Chenil**

Le Chenil dont la façade est en partie du XVIIIème siècle avec un agrandissement Second empire est judicieusement disposé au sein du parc.

En 1865, les transformations du chenil permettent au Comte Georges Duffour de Raymond de développer avec le Baron Joseph de Carayon-Latour, propriétaire du château de Virelade, la race du Grand Gascon-Saintongeois ou Virelade, grand chien courant à poils ras qui a les meilleures dispositions pour la chasse au lièvre, au cerf et au chevreuil.

Le Virelade ou Grand Gascon-Saintongeois a une menée noble et droite, une élégance racée, une finesse de nez et caractérisé par sa force et sa santé alliées à une grande vitesse. Issu d'un croisement entre le grand Bleu de Gascogne et le chien de Saintonge, cette race reçue le grand prix d'honneur à l'exposition canine de 1863 à Paris.

Une tête du Virelade en bronze, signée E. de Santa Colona, orne le hutteau du chenil.

En 2003, le Baron et la Baronne Gérard de LAITRE, propriétaires des lieux, rénovèrent l'ensemble en créant deux salles de réception communicantes de 70 et 180 m² donnant sur une terrasse de 1000 m² aménagée avec vue sur le château, le parc et le vignoble.

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire)

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » Hélène Brun-Puginier

www.chateaulethil.com

## CHÂTEAU MALARTIC LAGRAVIERE

Au XVIIIe siècle, le domaine devint la propriété de la famille du comte Hippolyte de Maurès de Malartic, grand serviteur des rois de France, gouverneur de l'île de France (aujourd'hui Île Maurice), qui avait guerroyé contre les Anglais au Québec et dans l'Océan Indien. Ce goût pour les grandes navigations s'est transmis au fil du temps : les barriques de la Gravière étaient embarquées pour Pondichéry où elles étaient vendues. Certaines restaient dans la cale pour le voyage du retour : ce

vin, ballotté par le roulis, stocké dans des cales chaudes et humides, vieillissait ainsi prématurément et se vendait donc mieux…

**Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès**

**Comte de Malartic**

Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès naquit à Montauban, le 3 juillet 1730. Sa famille comptait parmi la plus ancienne noblesse de l'Armagnac Sorti du collège de Nanterre, en 1745, il fut aussitôt nommé sous-lieutenant au régiment de la Sarre. Peu après, il obtint une compagnie dans celui de Béarn, avec lequel il fit, comme capitaine, les campagnes de Flandre, d'Italie et de Provence. En 1749, on le nomma aide-major.

En 1755, son régiment est désigné pour le Canada, sous le commandant-général Dieskau. M. de Malartic assista A. la défaite des troupes françaises. En 1756, le marquis de Montcalm vint remplacer le baron prisonnier. Dés lors, l'aide-major le suit partout. D'abord, il se rend au fort Frontenac, traverse le lac Ontario et prend part au siège et au triomphe de Chouaguen. En 1757, il assiste à la prise du fort William-Henry. En 1758, il se bat avec bravoure à la bataille de Carillon. Le bataillon de Béarn était posté à la droite et, au plus fort de l'action, M. de Malartic eut le genou gauche percé d'une balle : cette blessure lui valut la croix de Saint-Louis.

Déjà, M. de Montcalm avait écrit de Chouaguen à M. de Lévis : « Je ne saurais trop me louer de mes aides de camp, de La Pause et de Malartic; j'eusse succombé à la besogne sans eux. »

A la bataille des Plaines, M. de Malartic se conduisit en chevalier sans peur : son cheval fut tué sous lui et ses habits furent troués de balles. On lui confia le commandement de la garde laissée à l'Hôpital-Général pour protéger les nombreux blessés, officiers et soldats. Il sut gagner même l'estime du général Murray qui l'invita plusieurs fois à sa table. Evacué sur Montréal, il prit part, en avril 1760, à la contre-attaque de M. de Lévis sur Québec et il y fut de nouveau blessé : un boulet de canon lui effleura la poitrine.

Rentré en France, il écrivit au ministre, de La Rochelle, le 29 novembre 1760. Au mois d'avril 1763, il est promu major du régiment Royal Comtois. Le ministre de la Guerre, M. de Choiseul, ne l'estimant pas assez récompensé de ses beaux états de service, le fit nommer, deux mois après, colonel du régiment de Vermandois.

En 1767, son régiment fut commandé de passer aux Antilles : élevé au grade de brigadier, M. de Malartic fut à la fois commandant en chef des forces et gouverneur de la Guadeloupe. Passé à la Martinique, puis à Saint-Domingue, son habileté fut d'un grand secours au prince de Rohan pour la répression des désordres qui agitaient cette île.
A son retour en France, on le détacha avec son régiment en Corse. Le 30 niai 1780, il est fait maréchal de camp. Le 27 janvier 1792, le roi le nommait lieutenant-général et gouverneur des établissements français à l'est du Cap-de-Bonne-Espérance, ayant sa résidence à l'Ile-de-France, où il décéda le 28 juillet 1800.

Le château Malartic-Lagravière appartenait à Pierre de Malartic et à son fils Ernest, dans la première moitié du XIXème siècle.
C'est en l'honneur d'Hippolyte de Maurès de Malartic, que le château fut renommé Malartic-Lagravière en 1850 par la nouvelle propriétaire Mme Arnaud Ricard (issue d'une famille de tonneliers).
Par héritages et maraiges, le domaine passe dans les mains d'André Ridoret et de sa fille Simone qui épousa Jacques Marly.

En 1990, Bernard de Nonancourt du groupe Champagne Laurent-Perrier investit dans le château Malartic-Lagravière.
Quelques années plus tard, en 1997, c'est au tour d'Alfred Alexandre Bonnie, industriel belge, propriétaire de l' « Eau écarlate », de devenir propriétaire du domaine viticole de 19 hectares.

SOURCES :

Editions FERRET

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » - Hélène Brun-Puginier

« Histoire de Léognan, village des Graves » - Commune de Léognan

http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/encyclopedia/Anne-Joseph-HippolytedeMaurescomtedeMalartic.htm

http://www.malartic-lagraviere.com/

## LE DOMAINE DE MERLET

Le domaine est situé au Sud de l'ancienne  route de Cadaujac à Belin.

**HISTORIQUE**

Au XVIIème siècle, cette propriété portait le nom de « Motheau » ou « Montaut ».

Selon Hélène Puginier-Brun :

Le domaine appartint dans les années 1760 à Gratien Merlet du Grava, ancien mousquetaire du roi qui fit vraisemblablement construire la demeure qui porte encore aujourd'hui la date de sa construction : 25 septembre 1763 (clé de la porte centrale à la façade postérieure de la demeure.
Ce domaine lui venait de son épouse Marie Julie de Saint-Laurens, fille d'un trésorier de France. La famille Merlet le rebaptisa à cette époque « Domaine de Limousin », les raisons de cette appellation ne sont pas connues.
C'est sans doute cette famille qui laissa son nom à ces lieux.

Selon M. Philippe Maffre :
Sur la carte de Belleyme, Merlet semble faire partie du domaine de Bailly. Peut-être s'agit-il là de l'ancien château Bailly puisque la demeure qui porte aujourd'hui ce nom ainsi que ses dépendances datent de la fin du XIXème siècle et ne sont ainsi situées en face de Merlet qu'à une cinquantaine de mètres. De plus, Merlet serait une appellation récente.

En 1877, Merlet fut acheté par Jean Comagères, demeurant sur le domaine de La Caze, situé près du château Carbonnieux. Il appartient encore aujourd'hui à ses descendants, les membres de la famille Tauzin. L'un de ces derniers fut un personnage très connu à Léognan pendant plus de cinquante années : le pharmacien Léonce Tauzin.
En 1893, Merlet avait une superficie d'une quinzaine d'hectares.
Le vignoble connut ici bien des aléas, en fonction de l'intérêt des maîtres du lieu pour ce type de culture.
En 1908, la récolte s'élevait seulement à trois tonneaux de vin rouge.

**DESCRIPTION**

L'ensemble se compose d'un long bâtiment et de deux constructions sans doute anciennes .
Le logis occupe la partie centrale du bâtiment allongé.
De plan rectangulaire, sa façade principale est animée d'un décrochement formant avant-corps. Au milieu, deux belles pièces servaient sans doute autrefois de réception. La première communique à droite avec une cuisine, à gauche avec une chambre. Côté parc, on retrouve la même organisation, mais les deux pièces latérales devaient être des chambres. Toutes ces salles possèdent des cheminées excepté celle qui correspond à l'avant-corps, sans doute l'ancienne entrée ; la cheminée de la cuisine est de grandes dimensions.

Deux fenêtres plein-cintre à clé saillante flanquent une porte de même type, deux jambes d'angle peu saillantes cernant le tout composent l'avant-corps de l'élévation antérieure. De chaque côté, une baie à linteau en arc segmentaire où l'on retrouve la clé saillante complète l'organisation de cette façade. Au revers, l'élévation postérieure symétrique mais dépourvue d'avant-corps, se différencie par le fait que la porte centrale est précédée d'un perron établi pour rattraper une légère déclivité du sol.
Le logis est couvert d'une toiture à croupe de tuiles creuses, dominée par des épis de faîtage en terre cuite vernissée. L'avant-corps et la façade postérieure sont bâtis de pierres de taille appareillées, de même que les jambes et encadrements des baies ; ces derniers comme les murs d'appui forment un

léger ressaut. Chaque ouverture est feuillurée. Une sobre mouluration, surmontée d'une importante génoise, couronne le bâtiment. Les sols sont dallés de grands carreaux de terre cuite et les plafonds lambrissés.
A droite, une « aile » basse comprend successivement, de la façade antérieure vers la façade postérieure : une arrière cuisine et deux réduits, tous communiquant avec le logis, les deux derniers entre eux.
Au Sud, une petite baie surmonte à l'intérieur : l'évier ; à l'extérieur : son écoulement, taillés dans un seul bloc de pierre dure. Deux fenêtres éclairent sur le côté et au Nord les réduits cités auparavant.
A gauche, une petite salle et un vaste cuvier dans lequel existent encore les vaisseaux vinaires, communiquent par une porte chanfreinée.
Au Nord, trois petites ouvertures ébrasées vers l'intérieur et une porte à linteau de bois ; au Sud, trois baies dont l'une couverte d'un arc plein-cintre, constituent les percements de cette partie. Des tuiles creuses couvrent les deux ailes de communs, les sols consistent en grands carreaux de terre cuite pour la cuisine et les réduits, et terre battue pour les chais et cuvier.

Il n'est pax exclu qu'à l'origine la composition de cet ensemble ait été symétrique ; le petit bâtiment séparé de l'aile droite par un étroit passage se raccordait peut-être à l'ensemble.

SOURCES :

« Châteaux et maisons de campagne du canton de La Brède » TER Histoire de l'Art-Université Bordeaux III (1978) P. Maffre – Conseil régional Aquitaine (Service du Patrimoine et de l'Inventaire

« Léognan, balade dans les Graves d'antan » - Hélène Brun-Puginier

## CHÂTEAU OLIVIER

**HISTORIQUE**

**XIIème siècle**

---

Selon un « mémoire présenté au Parlement de Guyenne, la seigneurie d'Olivey, paroisse de Léognhan, existait dès le XIIème siècle avec des seigneurs particuliers… »

Au temps où la Guyenne était occupée par les Anglais, suite au mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri Plantagenêt en 1152, les premières fondations du château Olivier furent posées, au milieu d'une contrée où les loups et les mécréants de disputaient le voyageur quelque peu aventureux qui osait s'éloigner de la cité bordelaise…

**XIIIème-XIVème siècles**

---

Des terries, des baillettes, des hommages rendus au roi de 1232 à1273 attestent l'existence de ce fief pour le XIIIème siècle.

Nous trouvons dans les « Variétés bordelaises », à l'article Léognan, un passage qui pourrait faire connaître, sinon la date précise de la construction du château, du moins la circonstance à laquelle il doit probablement son nom :

« Il résulte, écrit l'abbé Baurein, d'un titre en date du 10 février 1350 que Dame Elisabeth de Lalande, fille de Guitard de Lalande et héritière de Arnaud de Lalande, donzet ou damoiseau, était habitante de la paroisse de Léognan et qu'elle était l'épouse de Rostanh Olivey ou Olivier ; il y a apparence que celui-ci possédait quelque maison noble dans cette paroisse ».
(Variétés bordelaises – Tome IV, page 228)

La propriété n'a alors rien d'un domaine viticole. Comme beaucoup de forteresses girondines, elle s'éleva dans un bas-fond, pour profiter des eaux d'un ruisseau, alimentant les fossés.
Le château à la fonction militaire et défensive, retranchée derrière ses douves et protégée par des murs épais, tire ses ressources de la gestion de ses terres cultivables, de ses bois.

*Edouard de Woodstock*

☛ *Pour parfaire au prestige historique des lieux, la légende raconte que, la présence en grand nombre de « bêtes fauves et mordantes », loups, cerfs et sangliers, amena Edouard de Woodstock, fils d'Edouard III d'Angleterre, « l'incontournable » Prince Noir (qui a épousé sa cousine Jeanne, Comtesse de Kent), venu d'Angleterre à traquer le gibier dans les forêts de Léognan. Il aurait séjourné au château au XIVème siècle. Le Prince Noir établit sa résidence à Bordeaux, plus particulièrement entre les années 1362 et 1379 ; c'est à cette époque qu'il transforma le premier château d'Olivier en relais de chasse.*

*On dit aussi que Du Guesclin au cours de ses séjours en Guyenne, notamment en 1374, habita Olivier. Ainsi deux célèbres hommes de guerre du XIVème siècle auraient traversé les bois et on bu le vin de Léognan…les légendes se répétèrent de génération en génération…*

**XVème siècle**

---

Guillon précise que les jurats de Bordeaux achètent le comté d'Ornon en 1409 et qu'une longue lutte s'engage depuis cette date entre ceux-ci et les propriétaires d'Olivier. C'est de l'un des épisodes de cette lutte dont témoignent les textes oubliés par M. Roudié, qui permettent d'obtenir les premiers renseignements précis sur la construction du château.

Le château reste dans la famille Olivey ou Ollivier puis d'Olivier de la Salle et devient un fief auquel appartient le moulin d'Aygueblanque (à cheval sur les communes de Léognan et de Villenave).

Au XVème siècle, on trouve des mentions concernant Jean Olivier ( 1401), Pèlegrin Ollivey ( 1467) qui avait cédé au chapitre le tiers de la dîme qu'il possédait à Léognan pour le prix de cinq cents guyannes or, et Bernard Olivier seigneur de La Brède.

Entre 1470 et 1496, Bernard Olivier, pour la célébration de l'anniversaire de Raymond de Blanquefort, fait don des recettes du moulin d'Aygueblanque à l'église Saint André.

Bernard d'Olivier était moins possessionné à Léognan, semble-t-il, que les Guilhoshe mais avait en revanche des intérêts plus divers dans le reste du Bordelais : des hostaus acensés à Bordeaux, un moulin à Gradignan sur l'Eau Bourde, des biens variés dans l'Entre-deux-mers à Cénac en particulier. Bernard Olivier reste d'ailleurs tantôt dans son hôtel bordelais, tantôt dans sa maison noble de Léognan, noyau de l'actuel château d'Olivier.

Durant cette période, le château est remanié conservant sans doute de l'ancien plan douves et pont-levis, tours et chemin de ronde, archères et mâchicoulis mais bâtissant le grand corps de loges avec ses fenêtres aux larmiers en accolade et son grand pignon aigu à fleurons, aux rampants ornés de choux frisés. Plus tard on perça des canonnières et meurtrières rondes pour armes à feu.
En 1500 on consacre la chapelle du château.

**XVIème siècle**

---

Au début du XVIème siècle, les seigneurs d'Ollivey et le chapitre Saint André de Bordeaux qui les soutient sont en querelle constante avec la ville de Bordeaux et le prévôt d'Ornon qui s'opposent à la construction de leur château fortifié.
En septembre 1520, Arthus Olivier, écuyer, seigneur de Léognan, fait édifier un bâtiment en « forme de château avec plusieurs tours et autres fortifications », ce qui « à l'avenir pourrait préjudicier à la ville, en tant que comte d'Ornon. Un procès-verbal en date du 25 février 1521 nous apprend que le prévôt du comté d'Ornon, s'étant rendu à Olivier, dénonce le gros ouvrage que le seigneur édifie au-devant de sa maison. Ce dernier, vraisemblablement doté d'un caractère irascible si l'on en croit les textes, retint ledit prévôt menaçant de lui faire un mauvais parti, puis le relâche sans plus de dommage.
Un procès engagé par devant le sénéchal de Guyenne se terminait par un accord passé le 6 juillet 1527, stipulant que « la ville promettait de ne lui (olivier) demander rien pour sa maison et édifice dans l'Estat qu'elle estoit bâtie ».
L'épaisseur anormale de la maçonnerie de la partie comprise dans le corps de bâtiment oriental entre le mur gouttereau Sud et le pavillon abritant l'escalier nous laisse penser qu'il s'agit là du noyau original du château. Les travaux d'Arthus Olivier, donnèrent (d'après M. Maffre) probablement le plan actuel par adjonction du chemin de ronde, de la tour, du corps de bâtiment occidental et de la chapelle. Les ouvertures défensives et baies à encadrement mouluré ou chanfreiné réparties sut toutes les élévations semblent confirmer cette hypothèse. La minceur du mur de la façade Nord surprend, mais la porte qui le perce à l'Est, à décor complexe, ne peut être postérieure au XVIème siècle.
D'après Drouyn, Arthus Olivier était l'époux de la fille ainée et héritière de Jean du Puch, seigneur du Grand-Puch. Leur propre fille, Souveraine du Puch, se maria avec Jean Brun qui rendait hommage en 1541 à François Ier pour la maison du Grand Puch, le château de Cabanac et la maison d'Olivier à Léognan. Jean brun resta seigneur d'Olivier de 1537 à 1541.

A la fin du XVIème siècle, le château appartenait à Pierre de Geneste, trésorier général de France en Guyenne. Ce personnage semble avoir eu du goût pour la construction, il fit bâtir un hôtel sur la Grand Rue de Campaure (aujourd'hui Cours de l'Intendance), le château qui portait son nom à Villenave d'Ornon, et une demeure en Saintonge. Il apporta également quelques modifications à Olivier en faisant construire un nouveau pavillon et exhausser des parties déjà existantes.
Le 3 novembre 1597, Geneste passe marché avec Bernard Jourdain « charpentier de haute fuste » pour faire un pont-levis « où il soulloit être pour entrer et sortir en ladite maison à cause qu'il n'en y a à présent que quelques tables pourries et gastées qui sont sur les piliers portant le pont dormant » ; il doit aussi « escourrer » la grange car la charpente s'affaisse en plusieurs endroits et que l'un des murs menace de s'effondrer. En même temps, Pierre de Geneste faisait restaurer les murs de la chapelle par François Delavergne, maçon de Bordeaux, qu'il payait le 11 janvier 1698 ; et recouvrir en partie le château. On lui fournit des ardoises, des tuiles plates et creuses et des briques.

*Dossier Drac Aquitaine*

**XVIIème siècle**

---

Sur le plan architectural, le XVIIème siècle ne paraît pas avoir apporté de transformation majeure à cepetit château fort qui possédait sans doute ses chais à l'intérieur de ses fortifications.

Gaspard David fournissait, le 14 novembre 1697, 953 livres de plomb et 10 livres de soudure. Le « recouvreur » mettait « des esgouttières à ladite maison et au…. (mot non lu) des estitz du pavillon neuf ». Il employait pour cette dernière opération 153 livres de plomb et 10 livres de soudure. Le « pavillon neuf » pourrait être celui qui surmonte la chapelle : la lucarne en façade à l'Est, représentée par Charles Durand, à fronton nanti de boules d'amortissement, évoque bien la fin du XVIème siècle. De la même période peuvent être datés l'exhaussement et la construction des pavillons qui surmontent l'élévation orientale.

D'après Rebsomen, le nouveau seigneur d'Olivier serait en 1600 Antoine de Lasserre, conseiller au parlement de Bordeaux. Jacques de Lasserre lui succède en 1612. Sa fille et héritière épouse le 22 avril 1663 Pierre Penel, lui apportant Olivier en dot.

Pierre de Penel hérita de son grand-père, Gaston de l'Isle, du château et du titre de baron de La Brède. Il est issu d'une famille d'origine anglaise restée dans le pays après la guerre de Cent ans.
M.Latapie, Inspecteur des Arts et Manufactures de Guyenne écrivait :
« Pierre Penel, baron de La Brède, fils de Geoffroy, épousa Marie de Lasserre, le 22 avril 1663 ; elle lui porta en dot le fief et château d'Olivier à Léognan ».
« De ce mariage, il ne resta qu'une fille, Marie-Françoise de Penel, qui épousa Messire Jacques de Secondat, père du célèbre Charles de Secondat ».

Jacques de Secondat, né en 1654, avait servi comme capitaine au régiment de Sylvestre puis de Tilladet, et combattu les Turs en Hongrie dans l'armée du prince de Conti. Après son mariage, il abandonna l'armée et consacra son existence à la gestion de ses biens et à ceux de sa femme.

Le 27 février 1687, les héritiers Lasserre, Penel, Montesquieu, vendaient les « château, seigneurie, fief d'olivier, et tous droits et devoirs seigneuriaux et honorifiques, étant précis que les château, fonds et domaine en dépendant, sont nobles et relèvent en foy et hommage de sa majesté le Roi du fait de son duché de Guyenne ».
Trois nouveaux propriétaires apparaissent ensuite : Philibert de Galatheau en 1694, Bernard Joseph Mallet (écuyer, seigneur de Queyssac, premier jurat de Bordeaux) en 1694 et Jacques de Fossier de Lestard, conseiller au Parlement de Bordeaux, en 1715.
Ce dernier entame de grands travaux de rénovation concernant non seulement le manoir médiéval, mais aussi le domaine entier.

« *Une grande partie du vieux manoir fortifié a été rendu plus élégant, en accord avec son temps. Les murs qui enserrent la cour, ainsi que les tours Nord sont abattus. Les communs qui étaient attenants aux murs d'enceinte, sont quant à eux rebâtis plus au Nord, à leur emplacement actuel. L'ouverture des fenêtres est élargie et une porte est percée sur la façade Sud. Celle-ci ouvre sur un « pont volant », enjambant les douves, communiquant avec un jardin à la française au fond duquel est élevée, face au château, une fontaine monumentale.* »
*Description du château au début du XXème siècle par Rebsomen in Histoire de Léognan, Village des Graves.*

Le domaine est réaménagé, des jardins y sont dessinés dans le goût de l'époque, au sein d'une vaste clairière.
Trois allées principales conduisent au cœur du domaine, suivant des axes marquant les directions des points cardinaux. Le vivier est mis en place, servant de réserve d'eau, de bassin de régulation alimentant un « escalier d'eau », des bassins arrosant un jardin d'agrément.
Deux grands miroirs d'eau d'une longueur de 70 mètres, sont tracés dans le prolongement d'un axe Nord Sud. Une orangeraie, une glacière et une fontaine monumentale voient également le jour.

**XVIIIème siècle**

---

Au cours de l'hiver 1747, Jacques de Fossier de Lestart, vendit la seigneurie d'Olivier à messire Jacques Legris, président trésorier de France. Ce dernier en prit la possession réelle le 21 décembre 1747, accompagné du notaire local et de tous ceux qui le désiraient.

Cette prise de possession se déroulait suivant un cérémonial bien défini à cette époque :

« …*Ledit seigneur Legrix a pris la possession réelle, actuelle et corporelle par l'entrée qu'il a fait dans icelui château et commencé par aller dans la chapelle et au principal prie dieu où il aurait fait sa prière et ensuite fait fermer la porte de ladite chapelle et de là parcouru toutes les salles et chambres dudit château où il aurait dans plusieurs, fait allumer et éteindre du feu, ouvert et fermé les portes et fenêtres, et après s'être reposé dans la chambre principale, il aurait fait venir auprès de lui ledit sieur Dufour, homme d'affaires, ensemble, le jardinier, valet, bouvier et domestiques dudit château auxquels il leur a été dit par ledit notaire que ledit seigneur Legrix était le maître et propriétaire dudit château, leur aurait donné ses ordres pour leurs travaux ordinaires et ensuite allé dans le jardin et orangerie où ledit seigneur Legrix aurait coupé des fleurs de la saison, des oranges et des citrons, arraché de l'herbe dans les prés, coupé de petites branches de bois dans le bois de haute futaie et taillis, arraché aussi de l'herbe dans les terres labourables, coupé des branches de vignes dans les plantiers, coupé de petites branches de bois dans la codrière et partout pris de la terre, icelle jetée en l'air*… »

*Extrait de l'acte notarié de prise de possession, passé devant Maître Latapie, notaire de Labrède, les 20 et 21 décembre 1747.*

Les propriétaires actuels du château ont dressé une liste des diverses personnes qui possédèrent Olivier. Il aurait été à M. Dugarry-Souverbie à la fin du XVIIIème siècle.

Une inscription à l'encre sur la page de garde d'un ouvrage de cette époque, « Souverbie, Olivié, 1784 », semble le confirmer.

En 1788, l'architecte Combes donne un projet de reconstruction de la demeure et d'aménagement du parc. Le projet de jardin place le château, aux façades régularisées, privé de ses douves, dans un grand ensemble de perspectives avec allées d'arbres, bassins et canal. Les nouveaux communs en arc de cercle font écran entre la maison et le reste de l'exploitation. Au niveau du soubassement disparaissent la tour et la chapelle, un pavillon à l'Ouest en ressaut par rapport aux longues façades fait pendant à la partie Est transformée en pavillon elle aussi. Au sud, un degré aboutissait sous un degré tournant à deux volées droites conduisant à l'étage noble.

Au niveau de celui-ci ne subsistaient de l'ancienne construction que des pans de murs de refend. Dans chaque pavillon apparaît un escalier. La chambre de maître possède une alcôve. Une porte donne, au centre de l'élévation Sud, sur le perron. Une esquisse de façade montre ce que devait être le nouvel Olivier au Nord : au-dessus d'un talus correspondant au niveau de soubassement se développent deux autres niveaux sur sept travées de largeur, coiffés de toitures à brisis. L'étage supérieur est un attique ? Un porche à quatre colonnes coiffé d'un fronton triangulaire s'adosse à la façade sur une largeur de trois travées. On peut voir déjà les grandes lignes qui conduiront à l'élévation de Margaux, mais le dessin est ici alourdi par la présence de toits séparés des pavillons à

brisis. Un dernier plan révèle l'organisation de l'étage d'attique reprenant les dispositions générales des autres niveaux. Aucun de tous ces beaux projets ne semble avoir été réalisé. Cependant, certains indices pourraient indiquer qu'il y eut un début d'exécution des travaux. Sous le pont au Sud on peut voir des traces de fondations rectangulaires à l'emplacement sur lequel Combes prévoyait l'escalier extérieur.

Les deux pavillons de communs occupent à peu près la surface et ont le même plan que ceux dessinés par Combes sur son projet général. Malheureusement, ils sont au Nord, à l'inverse de ceux représentés sur ce plan, de même que l'escalier extérieur pourtant traité dans le même esprit que celui des projets. Y eut-il modification de ceux-ci et début de travaux ?

Un état des lieux en 1788, dressé par Combes, comparés aux plans réalisés par Durand pour la commission des Monuments Historiques, permet de voir les modification intervenues entre ces deux dates : construction de l'escalier dont nous venons de parler, percement d'une porte au centre de la façade Nord ayant entraîné la disparition d'une partie du mur de refend, percement au Sud des deux fenêtres encadrant la porte qui conduit au pont et de l'une des ouvertures de l'étage noble.

**XIXème siècle**

---

Entre 1827 et 1846, le château change trois fois de propriétaire. Olivier appartenait après la Révolution à M. Bargent-Barwich en 1827, puis M. Foussat en 1836 qui le vendait en 1845 au comte d'Etchegoyen, alors député des Landes.

Le domaine d'Olivier, couvrant la même superficie qu'aujourd'hui, tirait ses principales ressources en pratiquant la culture de céréales et l'élevage (la forêt assurait également une partie non négligeable des revenus). Si le vignoble prend peu à peu de l'importance, il reste de taille modeste, produisant alors seulement trente tonneaux de vin rouge, dix de blanc.

*Le château Olivier avant restauration – Lithographie par Aumont d'après Philippe*
*XIXème siècle (dossier DRAC Aquitaine)*

*Elévation Nord et Ouest de trois quarts exécutée par Durand – 1849*
*DRAC Aquitaine (cliché Dubau*)

Le 7 décembre 1886, Olivier est adjugé à M. et Mme Alexandre Wachter, créanciers hypothécaires depuis 1879. Avant qu'ils n'entrent en possession du château, un acheteur éphémère qui avait dû

abandonner le domaine faute pour lui se conformer vis-à-vis de la comtesse d'Etchegoyen aux conditions de l'acte d'achat, fit, dit-on, détruire et brûler de nombreux archives et documents.

La demeure fut partiellement détruite dans ses parties hautes par un incendie en 1882. L'architecte Garros la restaura dans un style néo-gothique ; les lucarnes modernes, le décor des souches de cheminées, la crête de toits, les choux frisés des rampants de pignons, le quadrilobe occidental, les mâchicoulis du chemin de ronde imitant ceux de la tour sont son œuvre. C'est encore le même Garros qui disposa au-dessus de presque toutes les fenêtres et portes ces accolades « fleuries ».

**XXème-XXIème siècles**

---

Au début du XXème siècle, le domaine, grand cru classé des Graves, appartenait à la famille d'Alexandre Wachter.
Après la mort de Madame Wachter en 1921 et à la suite d'entente avec ses héritiers, Olivier resta la propriété de ses enfants Michel Wachter et Melle Agathe Wachter. Cette dernière ayant épousé Jacques de Bethmann, Olivier après de nouveaux arrangements devint la propriété de la famille de Bethmann e n 1948.

On sait que l'ancêtre de cette famille venu à Bordeaux en 1740 depuis Francfort-sur-le-Main fonda une maison de commerce considérable ; un de ses descendants Alexandre fut maire de Bordeaux de 1867 à 1870.
On peut constater que le château Olivier est un des rares châteaux viticoles de Léognan qui soit resté plus d'un siècle propriété de la même famille : ici les Wachter-Bethmann depuis 1886…
Comme les notables des XVIIIème et XIXème siècles, les membres de cette famille s'illustrent au XXème siècle dans des fonctions économiques et des activités philanthropiques.

La famille de Bethmann n'a eu de cesse de mettre en valeur le château, bâtiments et vignobles. Sous la conduite des Architectes des Bâtiments de France, les propriétaires actuels, Jean-Jacques de Bethmann et son épouse, ont entrepris de rendre au château la simplicité qu'il avait au début du XIXème siècle en supprimant les décors excessifs comme les faux mâchicoulis du chemin de ronde ainsi que les deux énormes panneaux à décor « troubadour » qui masquaient les fenêtres encadrant la porte d'entrée Sud.

Alors que le site est inscrit à l'inventaire des sites pittoresques de la Gironde depuis 1946 ; façades et toitures du château, façade et sol de la cour des communs, orangerie, douves, et nymphée sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques depuis 1963.